



A. V. D. L.

Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement

277, rue du 4 août 69 100 Villeurbanne

Tél. 04 72 65 35 90

Fax 04 78 85 40 53

www.avdl.fr

direction.avdl@wanadoo.fr

BILAN DE L'ACTION DU GROUPE DISCRIMINATION Années 2008-2009

L'AVDL a, depuis sa création, pour objet de lutter contre les discriminations dans le domaine du logement.

Depuis 2006 et dans le cadre de son projet, intitulé IDEAL (Informer sur la Discrimination et l'Égalité de traitement, Agir pour l'accès au Logement pour tous), notre association a développé ses compétences et ses actions dans ce domaine autour de quatre axes de travail : **se former, informer, accompagner et sensibiliser.**

Une de nos actions a consisté à sensibiliser et mobiliser notre public sur la question des discriminations. En effet, nous restons toujours attentifs à ce que les usagers gardent une place centrale dans les démarches que nous engageons et de manière générale dans les politiques mises en place dans le domaine du logement. **Dans ce cadre, il nous a paru primordial qu'un groupe d'habitants puisse se mobiliser afin d'apporter son ressenti, sa connaissance et ses idées sur la question des discriminations.**

En 2008, l'AVDL a donc initié la mise en place d'**un groupe de parole composé d'usagers de l'association en recherche de logement**, afin de recueillir leurs expériences discriminatoires mais aussi leurs idées sur les actions à mener pour améliorer la situation.

Il est à noter que cette initiative a été intégrée dans le cadre du plan villeurbannais de lutte contre les discriminations au logement dont la phase de diagnostic local allait de mai 2008 à juin 2009.

➤ Objectifs du groupe discrimination :

Les objectifs du groupe étaient de :

- Apporter des éléments de compréhension sur ce qu'est la discrimination et les voies de recours
- Partager les vécus et les ressentis,
- Travailler sur le positionnement individuel et collectif pour faire face aux discriminations
- Proposer/suggérer des actions possibles d'amélioration.

➤ **Profil de la population :**

Les membres du groupe sont des personnes qui ont sollicité l'AVDL pour être appuyées et accompagnées dans leurs démarches en lien avec le logement. Elles étaient donc en recherche de logement ou avaient été relogées récemment avec l'aide de notre association.

Le groupe était mixte avec une majorité de femmes (environ 2/3), mixte également quant aux origines et/ou nationalités (France, Maghreb, Afrique).

Les ressources sont faibles ou précaires et une partie des membres du groupe relevait des minima sociaux.

➤ **Nombre des bénéficiaires touchés :**

20 personnes se sont investies dans les actions de ce groupe dont 10 de manière régulière. Les séances ont réuni entre 8 et 16 personnes, le plus souvent une dizaine.

Il est à noter qu'au-delà des bénéficiaires directement touchés, il existe un « essaimage » des connaissances et réflexions transmises par le biais du groupe auprès de leurs proches (familles, relations, voisins)

➤ **Nombre de rencontres :**

- 6 rencontres ont eu lieu entre juin et décembre 2008
- 7 rencontres ont eu lieu en 2009, réunissant entre 8 et 16 personnes selon les séances,

➤ **Animation du groupe :**

L'AVDL a sollicité l'association CAP' *Agir ensemble* pour accompagner le groupe discrimination dans sa mise en place et son animation en 2008. Les séances étaient donc animées par CAP' *Agir ensemble* avec le soutien d'une assistante sociale de l'AVDL, une stagiaire et le plus souvent le directeur de l'AVDL.

En 2009, les séances ont été animées par une assistante sociale et une intervenante sociale de l'AVDL.

➤ **Méthodologie/ choix des outils**

Dans un 1^{er} temps, il a fallu **constituer le groupe** : un premier courrier a été envoyé très largement à l'ensemble des personnes accompagnées par notre association au titre de la recherche de logement. Parallèlement, l'information a été transmise et appuyée par les accompagnants sociaux.

Après constitution du groupe, une relance téléphonique systématique des personnes ayant manifesté un intérêt a été faite avant chaque réunion et un compte-rendu simple de chaque rencontre a été envoyé par courrier. Un dernier rappel téléphonique s'est fait à la veille des rencontres... en insistant toujours sur **l'intérêt partagé à mener ce travail.**

Lors de la première séance et régulièrement ensuite la démarche et les objectifs ont été explicités.

La discrimination est un sujet complexe qui met en jeu un grand nombre d'acteurs. Sa compréhension en est d'autant moins facilitée que nous sommes en présence d'un public en situation de précarité qui n'a pas l'habitude de s'exprimer publiquement sur son vécu.

Nous avons donc mis à la disposition du groupe un certain nombre d'outils visant à favoriser l'expression de chacun des membres : quiz, jeu de rôles, film MSE, jeu débat TRIBALIA, photo langage...

Les outils utilisés pour travailler avec le groupe ont été variés et ont permis :

- **d'avoir une approche simple d'un sujet complexe au regard de la population concernée,**

- de revenir par le biais d'autres supports sur des questions déjà traitées auparavant par le groupe
- d'évaluer à échéances espacées la progression du groupe en terme de compréhension des concepts de discrimination et des voies de recours, de ressenti des expériences discriminatoires et de mobilisation pour faire face à ces expériences.

Résultats obtenus :

Synthèse de l'action

Les objectifs du groupe étaient de partager les vécus et les ressentis, d'apporter des éléments de compréhension sur ce qu'est la discrimination, de travailler sur le positionnement individuel et collectif pour faire face aux discriminations et proposer/suggérer des actions possibles d'amélioration.

Au-delà de la présence régulière des participants¹, de leur meilleure information sur ce qu'est la discrimination et les recours existants, nous avons pu noter :

- Que malgré la complexité du sujet mais **grâce aux échanges et aux apports des différentes séances, cette compréhension et connaissance ont été intégrées par les membres du groupe.**
- **La violence et la souffrance liées au vécu discriminatoire qui semblent bien plus importantes que ce que les personnes laissent paraître dans leur discours.**
- **Dans le cadre de l'expression du ressenti, le fait que la question de la discrimination liée aux origines est récurrente et qu'il y a une forte incompréhension à ne pas être considéré comme Français à part entière du fait de ses origines ou de sa religion.**
- Des témoignages individuels d'expériences discriminatoires rapportées par les membres du groupe qui ont principalement concerné l'accès à l'emploi, la santé et la scolarisation. **Paradoxalement, la discrimination au logement n'a pas été abordée de manière individuelle. Néanmoins, les points de blocage et son existence sont repérés entre autre concernant les questions de sectorisation des logements proposés et de la mixité sociale.** Le fait qu'il s'agisse d'un public uniquement concerné par un accès au parc social où la discrimination est souvent d'ordre systémique pourrait en être l'explication.
- Chez certains membres du groupe, **une nette évolution dans leur manière de se situer vis-à-vis du phénomène, passant de la résignation, à la volonté d'agir.** Nous avons, en revanche, peu avancé en matière de positionnement collectif. Nous pouvons l'expliquer par le fait que la discrimination renvoyant à un vécu très personnel, chacun chemine à sa propre vitesse. Les membres du groupe n'en étant pas au même niveau de conscientisation, il a été difficile de se positionner collectivement.
- **Concernant les pistes d'amélioration et/ou de questionnement, le groupe privilégie l'information sur les discriminations et les recours existants, la lutte contre les stéréotypes et la méfiance vis-à-vis de l'islam et/ou de la population étrangère ou perçue comme telle et, enfin, le travail sur la question des discriminations dès l'école.**
- **Une meilleure prise en compte au sein de notre structure du phénomène discriminatoire et de la souffrance exprimée par les personnes.** En effet, les expériences et avancées du groupe ont régulièrement été évoquées en équipe ainsi qu'en conseil d'administration. Elles ont également influé sur le contenu de notre procédure interne ainsi que dans les déclinaisons des éléments de notre charte d'engagement sur la LCD.
- **La reprise de citations et d'expressions des membres du groupe « discrimination » en page de couverture de la plaquette d'information que nous avons créée.**

¹ Ce qui est déjà un bon indicateur en terme d'intérêt pour cette question

- Une meilleure compréhension et prise en compte de ces éléments au niveau du comité de pilotage de la ville sur ces questions, grâce à la mise en visibilité du sentiment de discrimination exprimé par ces Villeurbannais et la mise au jour d'existence de discriminations dans l'accès au logement.

- Par ailleurs, cette expérience donnera lieu à une restitution publique lors de la conférence de restitution du diagnostic local mené dans le cadre du plan villeurbannais de lutte contre les discriminations au logement. Lors de cette restitution, où de nombreux représentants politiques et institutionnels seront présents, 10 minutes seront consacrées à la restitution de l'expérience menée avec ce groupe de demandeurs de logement ainsi que les préconisations qu'ils ont faites. Notre plaquette d'information ainsi que notre charte d'engagement seront insérées dans les pochettes remises à l'ensemble des participants.

Cette action, a visée temporaire, ne devrait pas être reconduite en 2010 mais nous souhaiterions la poursuivre via d'autres types d'action :

- séances d'information et de réflexion trimestrielle sur la LCD auprès des membres du groupe mutation,
- amélioration, diffusion et multiplication de supports d'information à partir de ceux créés en 2009,
- partage de l'expérience auprès de partenaires....

Résultats développés de l'action

⇒ « Qu'est-ce que c'est que la discrimination ? » :

Un des objectifs principaux était d'informer sur la discrimination : ce qui en relève et ce qui n'en relève pas, la multiplicité des critères discriminatoires (le handicap, la santé, le sexe, l'âge, l'origine, la religion, l'orientation politique...), le fait que nous pouvons tous à un moment donné discriminer (on peut être victime et auteur de discriminations), que la discrimination est parfois basée sur la méconnaissance de l'autre, l'importance de faire le distinguo entre racisme et discrimination, inégalités sociales et discrimination...

Cet objectif semble atteint même si au vu de la complexité de la question, du profil du public l'intégration des concepts a nécessité d'y revenir presque à chacune des séances. Par ailleurs, les échanges ont soulevé aussi des questions restant à travailler : la question du lien entre discrimination et pauvreté/injustices sociales, le lien entre discrimination et mixité sociale.

Néanmoins, concernant la compréhension des concepts, il y a une nette progression entre les réponses faites par les membres du groupe sur ces aspects là début 2008 et fin 2009.

Par ailleurs, la thématique « discrimination » étant mieux cernée qu'au début de l'expérience, l'expression des participants en a été facilitée.

- Différence entre racisme et discrimination :

« Le racisme c'est un état d'esprit, alors que la discrimination c'est une action »².

« La différence entre le racisme et la discrimination c'est la haine ; le racisme, c'est se sentir supérieur, la discrimination, c'est freiner les gens au niveau social ».

- Constat que tout le monde peut discriminer :

« On peut discriminer sans être raciste pour quelque chose que l'on doit pratiquer et où on n'a pas le choix ».

« Il existe de la discrimination entre nous les arabes et aussi avec les noirs ».

- Aspect systémique de la discrimination

« C'est peut être le système qui crée un peu le racisme et la discrimination ; s'il n'y a pas de lois qui sont mises en place pour forcer les gens à agir autrement et bien le problème il changera jamais, il va même empirer ».

- Idée que le racisme et la discrimination sont souvent basés sur une méconnaissance de l'autre et sur des clichés :

« On peut être noir ou pas, on voit tous la même chose quand on regarde un arbre ».

« Le cliché est une idée générale qui naît d'une idée fausse ».

« Le cliché nourrit le racisme et la discrimination ».

⇒ Information sur les voies de recours possibles et existantes :

Certaines séances ont été consacrées à l'explication des différentes voies de recours et à l'information sur les relais locaux existants pour être accompagné dans une démarche en lien avec la discrimination.

² Les phrases entre guillemets sont toutes des citations de membres du groupe s'étant exprimés au cours des différentes séances.

⇒ **Le ressenti de discrimination :**

Lors d'une séance de photo langage, il a été demandé à chaque membre du groupe ce que la discrimination évoquait pour lui. A la vue des photos choisies pour illustrer les panneaux (famine, victimes de la guerre, exclusion...), on peut estimer que la représentation symbolique de la discrimination est très violente, bien plus que les personnes ne le laisse paraître dans leur discours.

Il ressortait également de ces échanges que la discrimination écrase ceux qui en sont victimes et peut être à l'origine d'une grande souffrance.

« Les gens qui discriminent n'ont pas conscience de la gravité des faits »
« La discrimination est un poison »
« La discrimination pourrit la société et la terre »
« C'est un feu qui ne s'éteint plus »
« Quand on a besoin, on prend, quand on veut plus, on jette ».

Le visionnage de « Discrimination, faire face », un film réalisé par MSE Rhône Alpes en collaboration avec la mission locale de Villeurbanne et ARCAD a été également riche.

En effet, l'écoute de témoignages de jeunes discriminés dans leur accès à l'emploi a favorisé l'expression.

Dans le cadre de l'expression du ressenti, la question de la discrimination liée aux origines est récurrente ainsi que l'incompréhension de ne pas être considéré comme Français à part entière du fait de ses origines ou de sa religion.

« Ils ne veulent pas de nous. « Ils », c'est les Français, c'est les politiques ; ils ont peur de l'étranger, des différences. Ils ne sont pas racistes mais ils ne veulent pas se mélanger ».
« Les origines, on les porte sur nous ».

⇒ **Mobilisation : de la résignation à l'envie d'agir**

Cette prise de conscience qu'il est possible de réagir face à une discrimination semble avoir favorisé pour certains membres du groupe le passage de la position de victime à celle d'acteur potentiel disposant de moyens d'action.

Paroles des membres du groupe :

Si certains membres du groupe ont été sceptiques et défaitistes :

« Ca ne sert à rien » ;
« De toutes façons, on ne nous écoute pas » ;
« J'ai voulu dénoncer mais j'en avais marre » ;
« Les gens sont résignés, c'est comme ça »,
« J'ai pas envie »,
« Même si je vis maintenant la discrimination, je n'irai pas »

D'autres ont défendu la nécessité de réagir et donc d'être informés :

« Il faut dénoncer, ne pas garder pour soi, parler, écrire au maire ».
« Mon père ne s'est jamais plaint, il s'est contenté de ce qu'il avait, il faut dénoncer, ne plus se taire »,
« Il faut pousser les portes »
« Il faut prendre le taureau par les cornes de façon insistante »

⇒ Identification des points de blocage pour l'accès au logement social :

Il s'agissait de permettre aux participants d'identifier les points de blocage (les freins, les verrous) pour l'accès au logement social. L'objectif était de voir quelle place occupe la discrimination dans les blocages identifiés par les demandeurs de logement pour accéder au logement.

6 thématiques ont été identifiées par le groupe :

- le décalage entre l'offre et la demande : il n'y a pas assez de logements sociaux
- l'absence de travail et l'absence de ressources suffisantes
- les changements de vie et de situation (divorce, perte d'un travail...)
- le système des demandes prioritaires (qui bloque notamment les demandes de mutations)
- **la question du choix et de la mixité sociale** (on ne peut pas aller où l'on veut)
- **les discriminations** (origine, nationalité, maîtrise de la langue française, religion, handicap-santé)

Notons que si la question des discriminations est bien présente entre autre concernant les questions de sectorisation des logements proposés et de la mixité sociale, elle est arrivée « timidement ».

Nous pouvons émettre 2 hypothèses appuyées sur certaines paroles ou attitudes :

- La discrimination reste un sujet tabou que les personnes concernées abordent encore difficilement, même dans un groupe constitué sur le sujet.
- La discrimination est « intégrée » comme faisant partie de la réalité contre laquelle on ne peut rien (une sorte de fatalité) ; ça ne vaut même pas la peine d'en parler car on ne peut rien y changer.

⇒ La discrimination dans l'accès au logement

Un travail a été mené pour essayer de différencier ce qui relève de critères légitimes et objectifs (questions relatives à la nationalité, le montant des ressources, la composition familiale...) dans la sélection à l'entrée dans le logement et ce qui ne l'était pas (questions relatives à l'origine, au comportement ou aux résultats scolaires des enfants ...).

Par contre, si dans le cadre du ressenti, certains membres du groupe ont évoqué des expériences discriminatoires individuelles dans le domaine de l'emploi, de la santé et de la scolarisation, aucun n'a été en capacité de retransmettre une discrimination dans le champ du logement même si collectivement ils ont conscience qu'elle existe.

On peut apporter plusieurs éléments d'explication :

- les membres du groupe ont des ressources faibles : le parc privé leur est depuis longtemps fermé de fait et ils n'ont donc pas été confrontés à des refus de logements directement reliés à un motif discriminatoire.
- les discriminations dans le parc social étant plus souvent systémiques et indirectes, les victimes potentielles sont les moins à même de s'en rendre compte.

⇒ Les pistes d'amélioration et/ou de questionnement :

Le dernier objectif concernait un travail sur les pistes d'amélioration et de suggestions que pourrait faire le groupe pour réduire les phénomènes discriminatoires dans le champ du logement.

Concernant les pistes d'amélioration évoquées par les membres du groupe, celles-ci peuvent être synthétisées autour de plusieurs axes

- **Informé sur les discriminations et les recours existants.** A ce sujet, nous avons envisagé la réalisation, dans le cadre du groupe discrimination, d'une plaquette à diffuser à l'ensemble de notre public.

Ce projet s'est révélé difficilement réalisable. Nous avons donc abandonné cette idée en cours d'année. Par contre, une fois un projet de plaquette rédigé au sein de l'association, nous avons sollicité l'avis du groupe sur la maquette avant impression.

- Faire preuve de pédagogie et d'information pour combattre les stéréotypes et la méfiance vis-à-vis de l'islam ainsi que de la population étrangère et par amalgame, envers les Français d'origine étrangère ou perçus comme tels. Cet axe de travail renvoie clairement au sentiment de ne pas être perçu comme Français du fait de son origine ou sa religion. La question sous jacente n'est pas « que faire pour s'intégrer ? » mais « que changer dans la société française pour enfin être perçu comme intégré ? ».

- Dans ce cadre, travailler sur la question des discriminations dès l'école paraît important aux membres du groupe

Informé sur les discriminations et les recours existants

« Il faut mettre au courant les gens sur les outils existants pour combattre les discriminations »,

Combattre les stéréotypes et la méfiance vis-à-vis de l'islam ainsi que de la population étrangère ou perçue comme telle

« C'est quoi être Français ? »

« On peut être Français et garder des attaches avec ses origines »

« On ne peut pas avancer sur la discrimination, si les gens ne se mélangent pas »

« Il faut s'accepter dans nos cultures et nos religions »

« Il faut accepter qu'il y ait des Français basanés »

« La double culture, c'est valorisant »

« Si j'étais Français de souche je serais fier de savoir qu'il y a cela, que chez les Français on est mélangé »

« Si tout le monde sent qu'il a une place et peut apporter sa richesse à l'édifice, c'est une sacrée force »

Travailler sur la question des discriminations dès l'école :

« Expliquer ce que c'est dès l'école ».

« On peut lutter contre les discriminations et le racisme notamment par rapport à l'éducation de nos enfants ».

Conclusion

Cette action, a visée temporaire, nous semble être une réussite, tant au niveau des résultats obtenus auprès des individus ayant participé au groupe qu'en terme de capitalisation de cette expérience et de son impact, de sa prise en compte au niveau de notre fonctionnement interne ainsi qu'à l'externe via le comité de pilotage animé par la ville de Villeurbanne.

En effet, les expériences et avancées du groupe ont régulièrement été évoquées en équipe ainsi qu'en conseil d'administration. Elles ont également influé sur le contenu de notre procédure interne ainsi que dans les déclinaisons des éléments de notre charte d'engagement sur la LCD.

Grâce à la mise en visibilité du sentiment de discrimination exprimé par ces Villeurbannais et la mise au jour d'existence de discriminations dans l'accès au logement, il y a eu une meilleure compréhension et prise en compte de ces éléments au niveau du comité de pilotage de la ville sur ces questions

Enfin, cette expérience donnera lieu à une restitution publique lors de la conférence de restitution du diagnostic local mené dans le cadre du plan villeurbannais de lutte contre les discriminations au logement. Lors de cette restitution, où de nombreux représentants politiques et institutionnels seront présents, 10 minutes seront consacrées à la restitution de l'expérience menée avec ce groupe de demandeurs de logement ainsi que les préconisations qu'ils ont faites.

L'expérimentation ne devrait pas être reconduite en 2010 mais nous souhaiterions la poursuivre via d'autres types d'action :

- Séances d'information et de réflexion trimestrielle sur la LCD auprès des membres du groupe mutation,
- Partage de l'expérience auprès de certains de nos partenaires....
- Amélioration, diffusion et multiplication de supports d'information à partir de ceux créés en 2009.